Si ce message ne s'affiche pas correctement, cliquez ici

Mon Ordre et moi
La newsletter de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

N ° 60 - Mercredi 23 Décembre 2015

Pour visionner le retour en images sur ce colloque, **cliquez sur l'image ci-dessous.**

Partager la newsletter sur

"Nécessité d'une discipline universitaire en kinésithérapie".

Retrouvez les moments forts du colloque.

10 décembre 2015, Nice.

Cette journée s'est déroulée en trois temps, tous tendus vers le même objectif : la création d'une discipline universitaire en kinésithérapie :

- Le colloque lui-même au cours duquel des représentants de la profession, des enseignants, des chercheurs, des praticiens, des professeurs de médecine physique et de rééducation, des présidents et doyens d'université, des représentants d'ordres professionnels étrangers, la présidente de la WCPT Europe, Sarah Bazin, sont intervenus pour partager leur expérience et baliser le chemin qui doit conduire la profession à se doter d'une recherche en kinésithérapie par le biais d'une discipline universitaire.
- La remise du prix de l'ordre qui récompense des mémoires d'étudiants, des mémoires de master et une thèse de recherche et qui a pour ambition de promouvoir les travaux universitaires, car même sans discipline, il existe une recherche menée par des kinésithérapeutes.
- Enfin, la signature d'une convention avec la Miviludes pour informer, former les praticiens et protéger les patients.

L'Université est le lieu où se cultive le doute et l'esprit critique qui permettront aux praticiens d'identifier les méthodes validées par la science.

La nécessité d'une discipline universitaire en kinésithérapie a un double objectif, celui dont l'ordre est le garant : la qualité des soins et la sécurité des patients.

Contact : monordre@ordremk.fr
Rédaction : Franck GOUGEON
Webmaster : Claude ANSQUER

Pour se désabonner de cette lettre cliquez- ici

Copyright © [CNOMK] - [Mentions légales]